

Séance plénière du 20 octobre 2017

## La Région Grand Est consacre près de 50 M€ au fonctionnement des lycées

**Le Conseil régional du Grand Est, réuni en séance plénière ce vendredi 20 octobre, a approuvé le montant des dotations de fonctionnement des lycées du Grand Est pour l'année civile 2018, qui s'élève à plus de 50,91 M€.**

La Région Grand Est, dans le cadre de ses compétences légales et en tant que propriétaire des lycées, attribue chaque année **aux 355 lycées du Grand Est** une dotation de fonctionnement.

Pour l'année 2018, les dotations de fonctionnement seront encore calculées de manière différente sur les trois territoires. Néanmoins, une dotation harmonisée devrait être mise en place en 2019, après l'élaboration d'une nouvelle grille de calcul.

Sont concernés par cette dotation, les lycées publics d'Education Nationale, les lycées publics agricoles, les établissements d'enseignement spécialisé et les lycées sous contrat d'association avec le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture.

Cette dotation finance notamment la viabilisation qui sert à couvrir les charges d'énergies, les dépenses d'entretien locatif et les dépenses pédagogiques.



Consciente de l'importance que représente le secteur du bâtiment dans la consommation d'énergie et de l'émission de CO<sup>2</sup>, la Région Grand Est souhaite tenir un rôle exemplaire dans la politique d'efficacité énergétique de son patrimoine bâti. Le suivi des consommations d'énergie et d'eau des établissements scolaires devra conduire à une diminution, notamment par le biais de marchés globaux et d'actions de sensibilisation des usagers. Ce suivi va progressivement concerner l'ensemble des lycées publics de la Région. Un accompagnement sera proposé aux établissements identifiés comme étant particulièrement énergivores.



Lycée Louis Majorelle à Toul (55)  
© Bodez - Région Grand Est



LPE André Siegfried à Haguenau (67)  
© Bourgeois - Région Grand Est



Lycée Monge à Charleville-Mézières (08)  
© Région Grand Est

Outre la dotation de fonctionnement, et soucieuse de garantir les conditions d'enseignement et la réussite des élèves, la Région Grand Est s'est engagée dans un ambitieux plan numérique éducatif pour la période 2017-2021. D'ici 4 ans, tous les lycées du Grand Est seront connectés, apportant aux élèves, comme aux équipes éducatives, des outils répondant aux enjeux pédagogiques d'aujourd'hui.

**Chiffres clés sur les lycées dans le Grand Est :**

- 2 840 bâtiments avec 5,2 millions de m<sup>2</sup> de surface
- 218 000 lycéens et 355 lycées
- 96 % des lycées publics raccordés en haut débit (fibre optique) à internet

Pour en savoir plus sur les lycées : [dossier de presse de rentrée 2017-2018](#)

CONTACT PRESSE

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)